

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

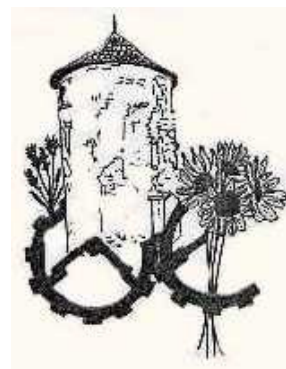
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 27 Mars 2013

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, BERNARD Jean-François, JAVIX Hervé, CHENAVIER Patrick, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, Mmes REYNAUD Françoise, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique.

Excusés : M. SABADEL Jean-Marc, Mme MAZET Elsa.

Pouvoirs : Mme Elsa MAZET donne pouvoir à Mme Françoise REYNAUD.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point trésorerie :

153.392 € dispo à ce jour.

Approbation du Compte Administratif 2012 :

Fonctionnement :	Dépenses :	388.283,47 €
	Recettes :	483.064,70 €
	<i>Excédent de fonctionnement :</i>	94.781,23 €
Investissement :	Dépenses :	260.766,97 €
	Recettes :	354.269,55 €
	<i>Excédent d'investissement :</i>	93.502,58 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte de Gestion 2012 :

Considérant que ce compte correspond au compte administratif 2012, et qu'il n'appelle aucune observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son approbation au compte de gestion 2012 de Mme Catherine DECHAMPS, Trésorière.

Affectation du résultat :

La totalité de l'excédent de fonctionnement 2012, soit 94.781,23 € est reversée au budget investissement 2013. Décision prise à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2013 :

Le Budget Primitif 2013 est adopté à l'unanimité.

Fonctionnement : Dépenses : 456.200,00 €
Recettes : 456.200,00 €

Investissement : (Le budget primitif proposé suppose la réalisation totale d'un groupe scolaire.)

20 Immobilisations incorporelles	2.100,00
Logiciel informatique (cession licence)	2.100,00
23 Immobilisations en cours	1.510000,00
Aménagement place de la fontaine et abribus	20.000,00
Groupe Scolaire	1.480.000,00
Sécurité routière	10.000,00
16 Emprunts et dettes	72.900,00
Remboursement Capital emprunts	70.000,00
Remboursement cautions	2.900,00
	1.585.000,00

10 Dotations, fonds divers et réserves	5.500,00
FCTVA	3.500,00
TLE	2.000,00
13 Subventions d'investissement	730.000,00
DETR	200.000,00
Subvention conseil général	530.000,00
16 Emprunts et dettes	643.717,00
Emprunt et mécénat	643.717,00
1068 Affectation du résultat (excédent fonctionnement 2012)	94.781,00
021 Virement de la section de fonctionnement	17.500,00
002 Excédent investissement 2012	93.502,00
	1.585.000,00

Projet groupe scolaire :

- Le permis de construire est accordé.
- L'électrification est en cours. La boîte de branchement au réseau d'assainissement sera amenée auprès du projet au 2nd semestre par la Communauté de Communes.
- Nous attendons la notification d'une aide de 200.000 € dans le cadre de la « DETR », annoncée oralement par M. le Sous-Préfet.

Syndicat d'Electrification de La Côte-Saint-André :

Il sera dissout fin 2013, suite à la réunion en Préfecture du 18 Mars. Si nous adhérons au S.E.D.I. (Syndicat des Energies de l'Isère), la taxe finale sur la consommation d'électricité passera de 5 % à 8 % pour les ménages ! Le coût des chantiers sera supérieur !

Voirie communale : « carrefours dangereux »

La commission voirie travaille sur de possibles aménagements le long de la RD 71. Nous avons reçu l'aide des services du Conseil Général. Afin de définir les meilleures solutions, plusieurs comptages de véhicules vont être réalisés.

Conseil d'Ecole du 27 Mars :

La réforme des rythmes scolaires est reportée à septembre 2014, car impossible actuellement, faute de locaux et personnel suffisant.

Place de la Fontaine :

Proposition d'un projet associant verdure et eau, sans bassin important pour des raisons de sécurité.

Convention ATESAT :

M. le Maire propose la reconduction de cette convention moyennant 160 € annuel, avec l'Etat pour l'aide technique pour les chantiers voiries, génie civil ... (accord unanime).

Info. : Visite de M. Jean-Pierre BARBIER le 3 Avril pour présentation du rapport d'activité annuel de la Communauté de Communes.

Séance levée à 23 heures.